

° | ° Âmes
° | ° d'Oeuvres

CONCOURS COMMANDE

DOSSIER DE PRESSE - 2025

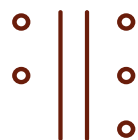


2025
2027

RÉINTERPRÉTER
UNE ŒUVRE
DE NOTRE COLLECTION

fondationetrillard.ch





Sommaire

I. PRÉSENTATION

II. CONCOURS COMMANDE

Candidatures
Principes de création
Déroulé du concours
Jury
Dotation

III. FOCUS SUR...

L'œuvre
La Fondation Etrillard

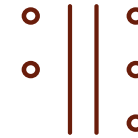
IV. INTERVIEWS

Miguel Pérez de Guzmán,
Délégué général de la Fondation Etrillard
Sophie Mouquin,
Responsable de la collection de la Fondation Etrillard

V. RESSOURCES

Informations et inscription
Médias
Réseaux sociaux
Contacts





I. *Présentation*

Avec le Concours commande *Âmes d'Œuvres*, la Fondation Etrillard affirme sa volonté de mettre en lumière l'influence de notre héritage culturel dans le monde contemporain.

« S'appuyer sur le passé pour façonner demain » : la raison d'être de la Fondation Etrillard se poursuit avec **le lancement de la 2^{ème} édition** du Concours commande *Âmes d'Œuvres*. Ce concours, unique dans le monde des métiers d'art, favorise la redécouverte d'œuvres d'exception, tout en pérennisant les savoir-faire européens.

À travers cette compétition internationale, la Fondation Etrillard invite les professionnels des métiers d'art de France et de Suisse à livrer leur réinterprétation personnelle de l'une des pièces phares de sa collection. En veillant au respect de critères préétablis par le jury, les candidats auront toute latitude pour exprimer leur créativité et démontrer leur excellence technique.

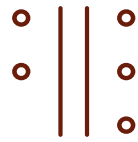
Selon l'édition et l'œuvre à revisiter, différents domaines de prédilection de la Fondation et métiers d'arts pourront être mis à l'honneur. Les artisans d'art ont ainsi l'opportunité de réaliser une œuvre originale, inspirée d'un chef d'œuvre du passé, mais résolument contemporaine.

La deuxième édition propose aux candidats de revisiter une œuvre anonyme, sans doute exécutée par un sculpteur-lapidaire italien à la fin du XVIII^e siècle, vers 1780 : le *Vase aux lions*.

Attendues au plus tard le 18 décembre 2025 sur le site internet de la Fondation, les candidatures à ce concours, dont la dotation s'élève à 40'000,00 CHF, pourront être portées à titre individuel ou par des collectifs de professionnels (n'excédant pas trois associés et comprenant au moins un artisan d'art).

Informations & inscription :

www.fondationetrillard.ch/fr/concours-commande-ames-d-oeuvres-2025



II. Concours Commande

CANDIDATURE

Comme pour la première édition, les candidatures pourront être portées soit par un seul professionnel des métiers d'art (au sens de l'arrêté français du 24 décembre 2015), soit par des regroupements limités à trois individus, pouvant intégrer des designers, mais devant comprendre au moins un professionnel des métiers d'art.

PRINCIPES DE CRÉATION

Afin de respecter l'œuvre originale, les candidats devront inclure au moins deux éléments de base parmi les catégories suivantes :

- Forme ou fonction
- Matière ou décor

Chaque pièce soumise devra être originale et ne pourra être réalisée que pour ce concours (un seul exemplaire).

Les candidats auront la possibilité de découvrir et d'apprécier l'œuvre dans ses moindres détails, en s'inscrivant à une visite organisée à l'automne 2025 par la Fondation Etrillard. Cette visite consistera en une présentation historique et technique de l'œuvre.

Sur demande, il sera possible d'obtenir un dossier complet de l'œuvre, à condition que le candidat s'engage à conserver ce document strictement confidentiel.

DÉROULÉ DU CONCOURS

Le Concours commande *Âmes d'Œuvres* se déroulera en trois phases.

Phase 1

Elle débutera le 2 juin 2025, avec l'ouverture des candidatures, et s'achèvera en janvier 2026 avec l'évaluation des dossiers des candidats et la sélection des cinq finalistes. Seront attendus dans ces dossiers de candidatures : le CV complet du candidat, son portfolio de réalisations personnelles, une note d'intention explicitant la démarche de création et les liens avec l'œuvre originale, ainsi que des premiers croquis et des éléments de projection techniques relatifs au budget et au rétroplanning.

L'équilibre entre créativité, innovation et valorisation du savoir-faire, la cohérence avec l'œuvre réinterprétée, ainsi que la faisabilité technique et financière seront les principaux critères d'évaluation du jury pour déterminer les cinq dossiers finalistes.

Phase 2

Le Grand Oral des candidats finalistes et l'élection du lauréat de l'édition marqueront le lancement de la création de l'œuvre en octobre 2026. L'épreuve du Grand Oral, dont la durée est fixée à 30 minutes, verra les candidats finalistes présenter au jury une maquette de leur création à l'échelle 1/2 *a minima* (ou sa modélisation 3D), et répondre aux éventuelles interrogations préalablement soulevées par le jury.

Phase 3

En mai 2027, la phase 3 commencera avec l'organisation d'un événement dédié à la remise de l'œuvre du lauréat à la Fondation, qui précédera son exposition au grand public via notamment une participation aux grands salons européens des métiers d'art.

JURÉS

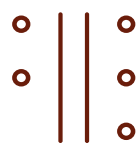
Pour composer son jury, la Fondation Etrillard a fait appel à la responsable de sa collection, Sophie Mouquin, et à de grandes personnalités issues des métiers d'art, du design, des institutions muséales et du monde académique. Les membres du jury sont :

- **PIERRE-HENRI BEYSSAC**, créateur en marqueterie de bois, qui rejoint pour la première fois ce jury.
- **OLIVIER GABET**, directeur du département des Objets d'art du musée du Louvre.
- **PIERRE-ALAIN LE COUSIN**, artisan, conservateur-restaurateur de mobilier et d'objets patrimoniaux, responsable de l'atelier de restauration de l'École Boulle.
- **SOPHIE MOUQUIN**, docteur en histoire de l'art, maître de conférences des universités, et responsable de la collection de la Fondation Etrillard.
- **CHANTAL PROD'HOM**, historienne Art/Design, curatrice indépendante, ancienne directrice du mudac à Lausanne de 2000 à 2022.

DOTATION

Comme pour la première édition, ce concours prévoit une dotation de 40'000 CHF (francs suisses) pour le lauréat. Ce montant devra lui permettre d'exécuter sa commande en couvrant notamment l'achat des matières premières, du matériel et des fournitures diverses, mais également sa rémunération personnelle et les frais annexes liés à la logistique et au transport de la pièce.





III. Focus sur...

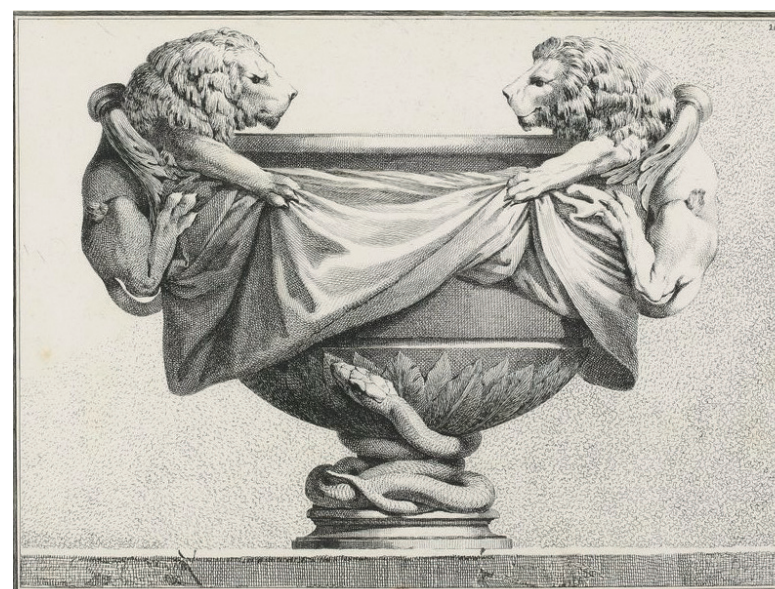
L'ŒUVRE

Pour la deuxième édition du Concours commande *Âmes d'Œuvres*, la Fondation Etrillard invite ses candidats à la réinterprétation d'une pièce phare de sa collection, le *Vase aux lions*.

Anonyme, l'œuvre frappe par la virtuosité de sa forme et la qualité de sa sculpture. Le marbre qui la compose, une *Breccia corallina* (ou *marmor Sagarium*) provient peut-être d'un fragment d'architecture antique, comme cela était alors assez courant au XVIIIe siècle. Les amateurs européens appréciaient particulièrement ce remploi de matières rares, travaillées dans un goût « à l'antique ». Dans les années 1840, le *Vase aux lions* de la Fondation Etrillard est d'ailleurs acquis avec un autre vase, le *Vase aux aigles*, par le révérend George William Bowyer Adderley et son épouse, qui souhaitaient meubler leur demeure de Fillongley Hall. Les deux vases ne furent séparés qu'en 2011, après la dispersion de la collection Adderley.

Remarquable par son marbre, rare et réputé difficile au ciseau, le *Vase aux lions* est particulièrement intéressant pour sa forme et son décor. Deux lions, sculptés avec un savoureux naturalisme, remplacent les traditionnelles anses des amphores panathénaïques. Si les exemples de vases à anses zoomorphes sont nombreux, dès l'Antiquité, puis aux XVIe et XVIIe siècles, en Italie comme en France, le motif des lions agrippés sur le col rappelle plusieurs dessins d'ornemanistes notamment une planche du recueil d'Ennemond-Alexandre Petitot, génial inventeur de formes. Librement inspiré de ces dessins créatifs, notre *Vase aux lions* constitue un parfait exemple du savoir-faire virtuose des sculpteurs du XVIIIe siècle et du raffinement du goût des amateurs de l'époque.

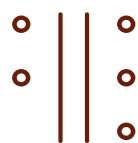
Son originalité sera assurément une source d'inspiration féconde pour les candidats.



Ennemond-Alexandre Petitot, *Suite des vases tirée du cabinet de M. du Tillot marquis de Fellino*, Parme, 1764, pl. 10 © BnF / Gallica



Collection Fondation Etrillard
© Christophe Fouin



III. Focus sur...

LA FONDATION ETRILLARD

Créée en 2015, la Fondation Etrillard a pour objectif d'encourager toutes les initiatives caritatives et culturelles favorisant la réconciliation entre la culture et la tradition européenne avec le monde contemporain. Elle œuvre à mettre en lumière la pertinence de notre héritage européen sur le monde d'aujourd'hui en participant à la préservation et à la redécouverte d'œuvres et de sites d'exception.

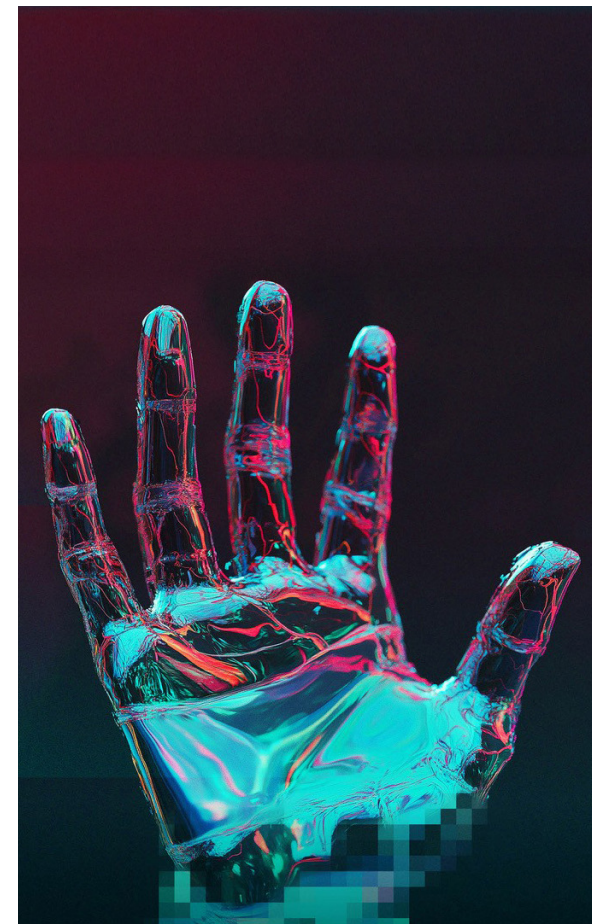
Encourageant la transmission des connaissances, soutenant la redécouverte culturelle et favorisant la créativité et l'audace au service de l'émotion et du partage, la Fondation Etrillard se consacre à divers champs d'expression artistique tels que la musique, les beaux-arts, l'artisanat, les arts décoratifs, l'architecture, les sites paysagers ou encore le numérique.

De droit suisse, la Fondation Etrillard ne se reconnaît aucun but lucratif, ni caractère politique, confessionnel ou gouvernemental. Elle est régie par un conseil franco-suisse composé de membres de la famille fondatrice et d'un panel de personnalités qualifiées issues du monde artistique et culturel européen.

En 2025, la Fondation célèbre ses 10 ans d'existence au service du patrimoine et de la création.



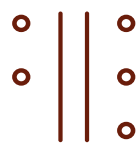
Très Riches Heures du duc de Berry, mécénat de la Fondation 2024-25



Prix Arts Numériques, Fondation Etrillard - Académie des beaux-arts



Prix du Patrimoine Naturel - Lauréat de la 4ème édition, Jardin botanique Flore-Alpe (Valais, Suisse)



IV. Interviews



MIGUEL PÉREZ DE GUZMÁN

Délégué général de la Fondation Etrillard

Diplômé en Management Culturel à Sciences Po Paris (2004-2006), d'un Master 2 de recherche en photographie à l'Université de Paris VIII (2014-2016) et d'une Maîtrise de Droit à l'Université Complutense de Madrid (2000-2005), Miguel Pérez de Guzmán a acquis une solide expérience dans le domaine de l'administration et des relations institutionnelles au sein du cabinet du directeur du Musée du quai Branly entre 2010 et 2016. Il a auparavant travaillé pour le développement des conférences internationales « Communicating the Museum » et « CultureBusiness » (2007-2009) organisées par Agendacom. Professeur en management culturel au « Paris College of Art » entre 2017 et 2018,

il est depuis février 2019 délégué général de la Fondation Etrillard.

Quels enseignements retenez-vous de cette première édition du Concours commande ?

Nous avons conçu soigneusement ce concours pour qu'il réponde aux attentes et motivations des artisans. Le bilan que nous en tirons est très positif : en 2023, le concours avait attiré 40 candidatures de grande qualité, témoignant de la motivation des candidats. Par ailleurs, le jury s'est beaucoup investi pour évaluer au mieux ces candidatures et apporter un retour constructif aux artisans lors de la première étape. Dans un deuxième temps, les visites d'atelier organisées pour suivre l'évolution des projets sélectionnés ont été très appréciées des finalistes. En conclusion, nous avons été touchés par l'énergie que les artisans ont déployée à répondre à notre concours ; même s'il n'y a eu qu'un seul lauréat, nous espérons qu'ils pourront mettre à contribution leurs découvertes pour faire avancer la création artisanale contemporaine.

Cette deuxième édition d'Âmes d'Œuvres suit-elle la même ligne que la première ou marque-t-elle une évolution ?

Cette nouvelle édition s'inscrit pleinement dans la continuité de la première ; le règlement et le dossier de candidature sont les mêmes, la récompense ne change pas.

La seule chose inédite, c'est l'objet de notre collection à réinterpréter, sa typologie et les matériaux qui le composent. Alors que nous proposons un siège en acajou en 2023, nous proposons en 2025 un vase en marbre et porphyre vert.

Conservez-vous le même jury pour cette nouvelle édition ?

Nous conservons le même jury à la seule exception de Steven Leprizé, qui aurait voulu poursuivre son accompagnement, mais n'avait pas cette fois-ci le temps et l'énergie qu'il aurait souhaités nous consacrer. Il laisse sa place à Pierre-Henri Beyssac, talentueux artisan créateur en marqueterie, qui lui aussi est un ancien élève de l'École Boulle, où il fut par la suite directeur de l'atelier de marqueterie. Nous sommes ravis de l'accueillir au sein du jury.



SOPHIE MOUQUIN

Responsable de la collection de la Fondation Etrillard

Docteur en histoire de l'art de l'Université Paris-Sorbonne en 2003, Sophie Mouquin a été nommée maître de conférences en histoire de l'art moderne à l'université de Bordeaux (2004-2007), puis à l'université de Lille (depuis 2007) et Directrice des études de l'École du Louvre (2011-2016). Spécialiste des arts décoratifs, des arts du décor et de l'histoire du goût des XVIIe et XVIIIe siècles, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles et chapitres d'ouvrages collectifs. Membre du comité scientifique de plusieurs revues et institutions, membre des Sélections et Vetting Committees de la TEFAF, personnalité qualifiée pour la commission d'acquisition des musées « Service à compétence nationale »

et pour la commission d'acquisition du musée du Louvre, elle a obtenu plusieurs prix : le prix Nicole pour son doctorat en 2004 ; la Bourse Focillon (Yale University et Comité Français d'Histoire de l'art) en 2008 ; le prix du Livre d'Art du SNA en 2018 ; le prix Eugène Carrière de l'Académie française et la médaille Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 2019 pour *Versailles en ses marbres, politique royale et marbriers du roi*.

Qu'est-ce qui fait du Vase aux lions une pièce susceptible de nourrir la créativité des candidats ?

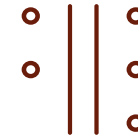
Le Vase aux lions est une œuvre à la fois simple par sa forme, et raffinée par son décor. Son répertoire ornemental constitue assurément une source d'inspiration. Les deux lions par exemple sont un motif qui n'a rien d'inédit mais qui est traité de manière originale et virtuose. Les candidats peuvent, en regardant attentivement l'œuvre, laisser libre cours à leur imagination.

Après un siège en 2023, la Bergère du débotté, le choix de ce vase comme source d'inspiration appelle-t-il un autre profil de candidat ?

Si le lauréat du premier Concours commande est un menuisier en sièges, ce n'est pas car la Bergère du débotté est un siège, mais bien parce que Louis Monier a créé une œuvre que le jury, à l'unanimité, a considéré comme étant la meilleure. Aucune œuvre n'appelle un « profil » particulier, ou un métier spécifique. Le jury espère vivement que le Vase aux lions suscitera des candidatures d'une grande diversité.

Comment le jury articule-t-il fidélité à l'œuvre d'origine et liberté d'interprétation dans son évaluation ?

Le jury évalue l'ensemble de l'œuvre : elle doit dialoguer avec celle de la collection de la Fondation Etrillard. Dialoguer ne signifie aucunement être identique, ni par la forme, ni par le décor. Il ne s'agit donc pas de créer une copie, mais bien d'inventer, librement, en s'inspirant d'une œuvre ancienne. C'est le propre même de la création.



V. *Ressources*

INFORMATIONS & INSCRIPTION

[Page web du concours](#)

MÉDIAS

[Images HD et règlement](#)

[Trailer du concours](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

[YouTube](#)

[Facebook](#)

CONTACTS

MIGUEL PÉREZ DE GUZMÁN

Délégué général

Fondation Etrillard

Tél. +33 (0)6 13 22 72 24

miguel.perezdeguzman@fondationetrillard.com

RAPHAËLLE SABOURAUD

Responsable de la communication

Fondation Etrillard

Tél. +41 (0)78 337 82 27

raphaelle.sabouraud@fondationetrillard.com



FONDATION
ETRILLARD

8 rue Saint-Léger - CH 1205 Genève - Suisse

www.fondationetrillard.ch